Les plans de gestion des risques d'inondation en région Centre-Val de Loire

Formation des commissaires enquêteurs de la région

8 octobre 2015

Kevin JAVOUHEY

Service de l'environnement industriel et des risques

DREAL Centre-Val de Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

afaq ISO 9001 Qualité
AFNOR CERTIFICATION
Organisme certifié n°3004611925 48

- Introduction : qu'est-ce qu'un PGRI ?
- La politique des risques d'inondation
- La mise en œuvre de la directive inondation :
  - Les différentes étapes
  - Définition d'une politique d'intervention : Le PGRI
    - Cohérence avec le SDAGE
    - Contenu du PGRI Loire-Bretagne
    - Contenu du PGRI Seine-Normandie
    - Les prochaines étapes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Qu'est-ce qu'un PGRI ?

- Document stratégique pour la gestion des inondations élaboré à l'échelle de chaque bassin hydrographique
- Initié par une directive européenne, dite « Directive Inondation »
- Fixe pour 6 ans les grands objectifs pour réduire les conséquences des inondations
- Donne un cadre aux politiques locales de gestion des risques d'inondation en combinant la réduction de la vulnérabilité, la gestion de l'aléa, la gestion de la crise et la culture du risque

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Les 6 bassins hydrographiques

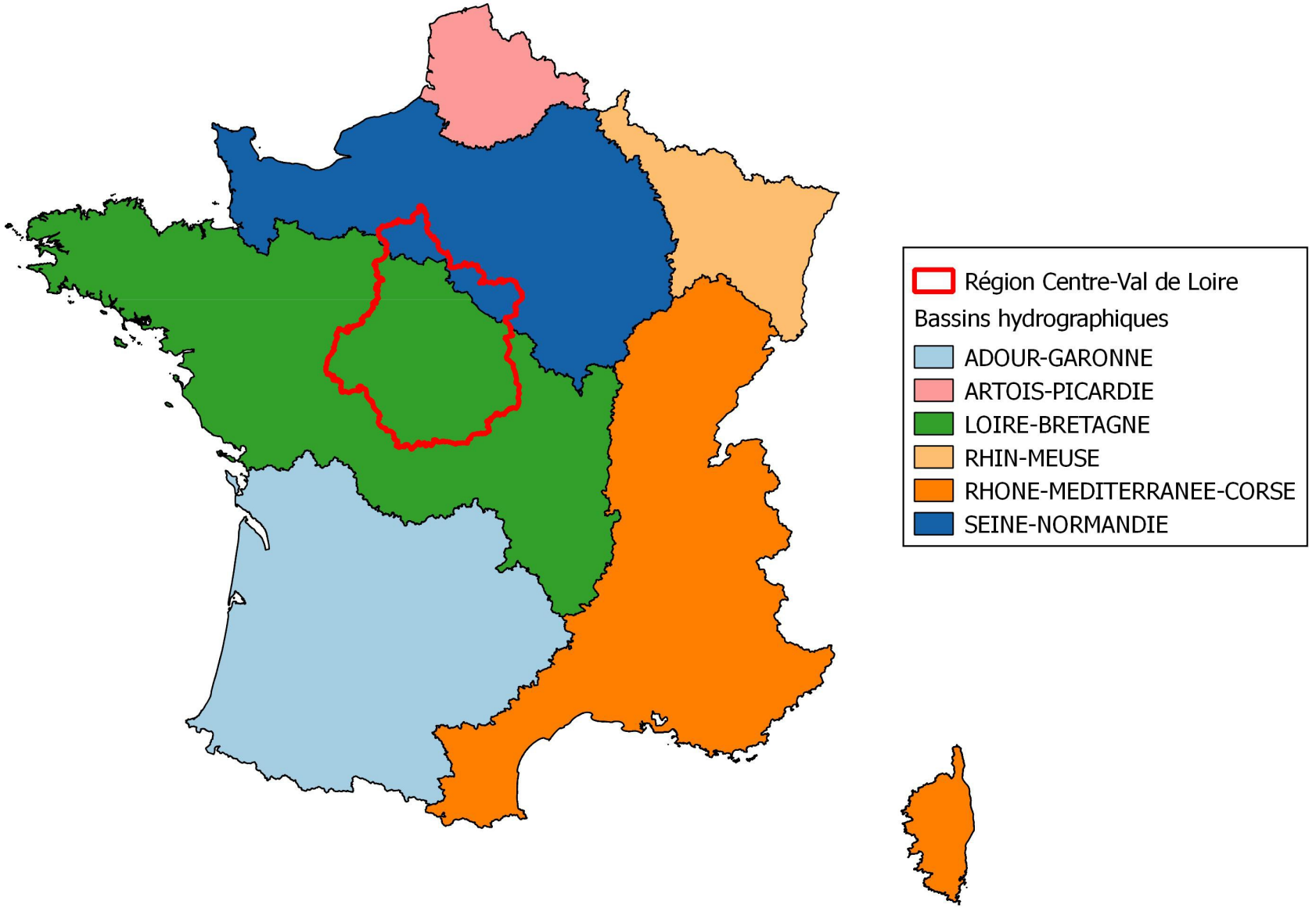

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Les bassins hydrographiques en région Centre-Val de Loire

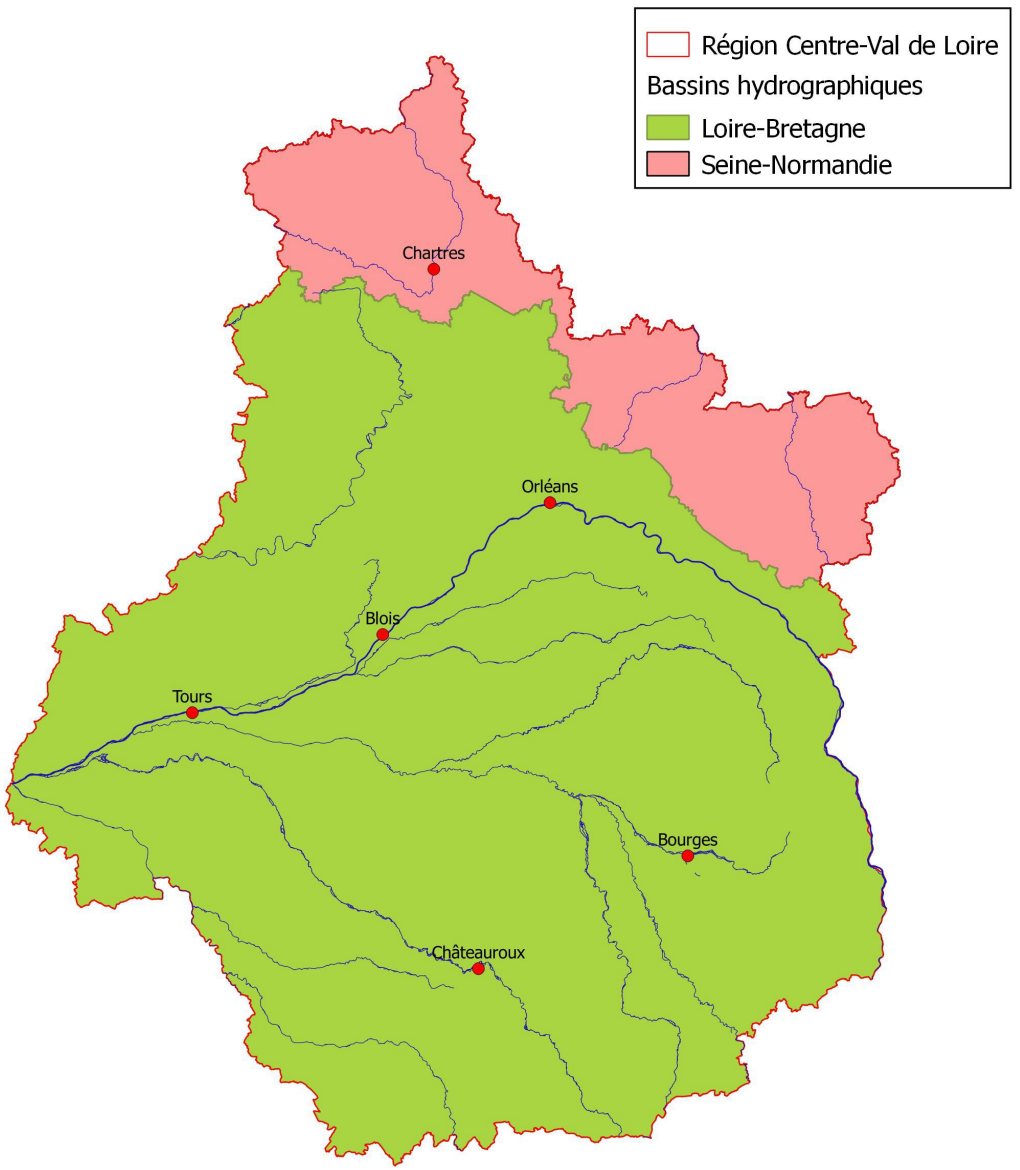

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La politique des risques d'inondation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La Directive Inondation

- Entre 1998 et 2002, plus de 100 inondations graves en Europe, dont celles de l'Elbe et du Danube en 2002 :
  - 700 morts
  - Plus de 25 milliards d'euros de pertes économiques

Directive européenne 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La Directive Inondation

Un objectif : Réduire les conséquences négatives des inondations

- Entrée par les enjeux :
  - La santé humaine
  - Le patrimoine naturel
  - Le patrimoine culturel
  - Les activités économiques

- Actions proportionnées selon l'événement : fréquent, moyen, extrême
- Logique d'actions par bassin versant

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Rappel : Risque = Aléa(s) X Enjeux

Aléa

<u>Aléas</u> : phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée

Enjeux vulnérables

<u>Enjeux</u> : personnes, biens, systèmes, ou autres éléments présents dans les zones de risque et qui sont ainsi soumis à des pertes potentielles

Risque

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La mise en œuvre de la directive inondation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Transposition en droit Français

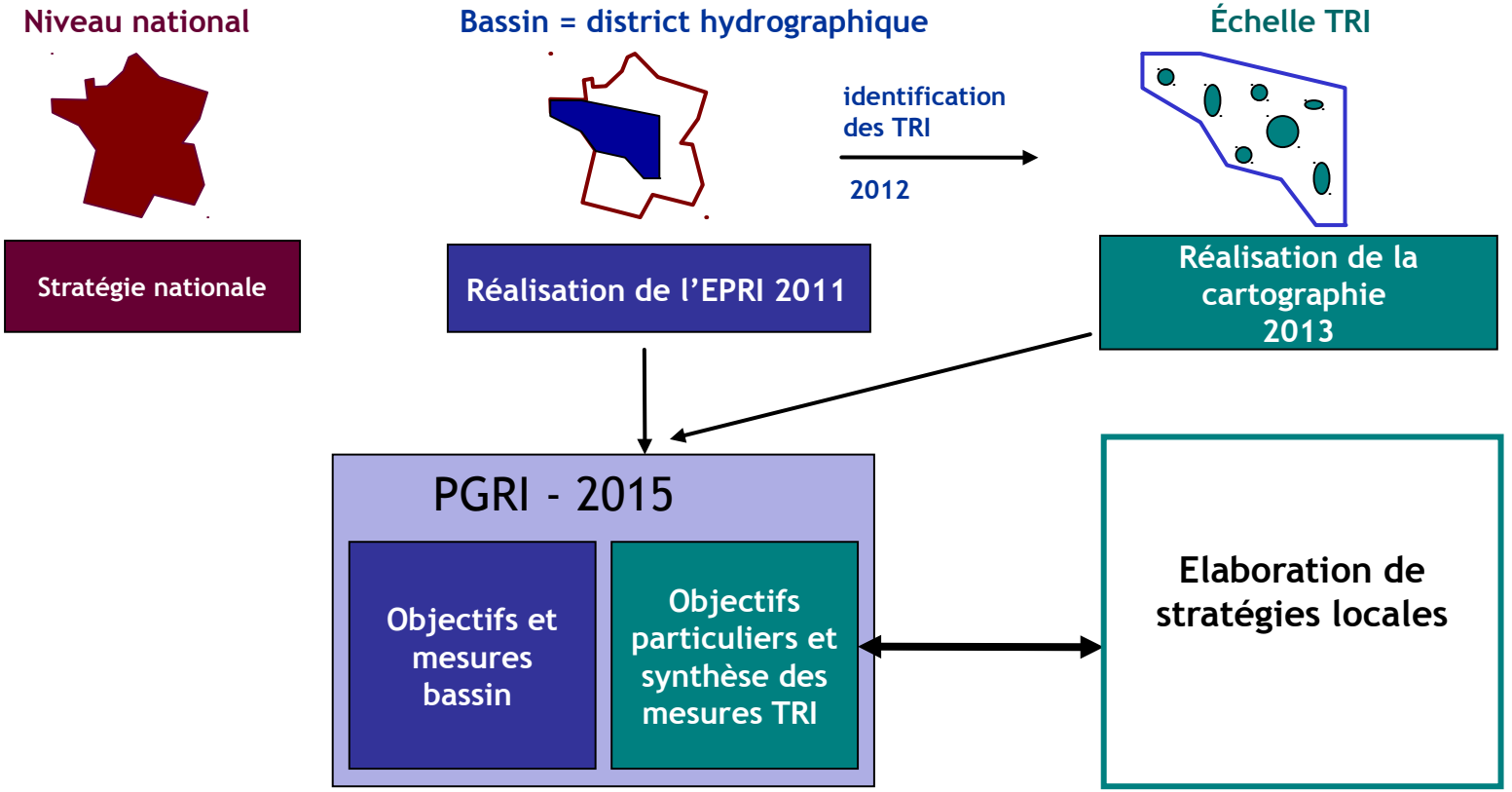

Une mise en œuvre sous la responsabilité du préfet coordonnateur de bassin en associant l'ensemble des acteurs de la gestion du risque d'inondation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La gouvernance nationale

Une **Commission Mixte Inondations** issue du :
- Comité National de l'Eau (CNE)
- Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM)

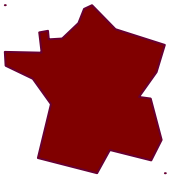

La gouvernance de bassin

Sur le bassin **Loire-Bretagne**, le Comité de Bassin avec ses instances :
- la Commission Inondations, Plan Loire
- les Commissions Territoriales
- les Forums de l'Eau

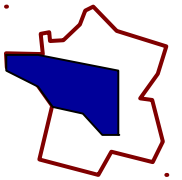

Sur le bassin **Seine-Normandie**, le Comité technique du Plan Seine élargi aux acteurs de la gestion du risque d'inondation et le Comité de Bassin et ses Commissions Territoriales.

Une gouvernance locale

à construire ou conforter par le préfet de département sur les TRI

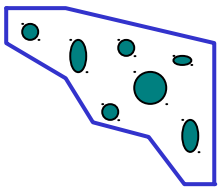

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Les étapes de mise en œuvre de la Directive inondation dans chaque bassin hydrographique

1. État des lieux : **(2011)**
Évaluation Préliminaire du Risque

2. Définition de priorités : **(2012)**
Identification des Territoires à Risque Important

3. Approfondissement des connaissances sur ces priorités : **(2013)**

Cartographie des risques sur les Territoires à Risque Important

4. Définition d'une politique d'intervention : **(2015)**

Élaboration d'un plan de gestion du risque d'inondation sur le district, intégrant des stratégies locales de gestion du risque d'inondation sur les territoires à risque important

Une révision tous les 6 ans

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Plusieurs types d'inondations sur le bassin Loire-Bretagne

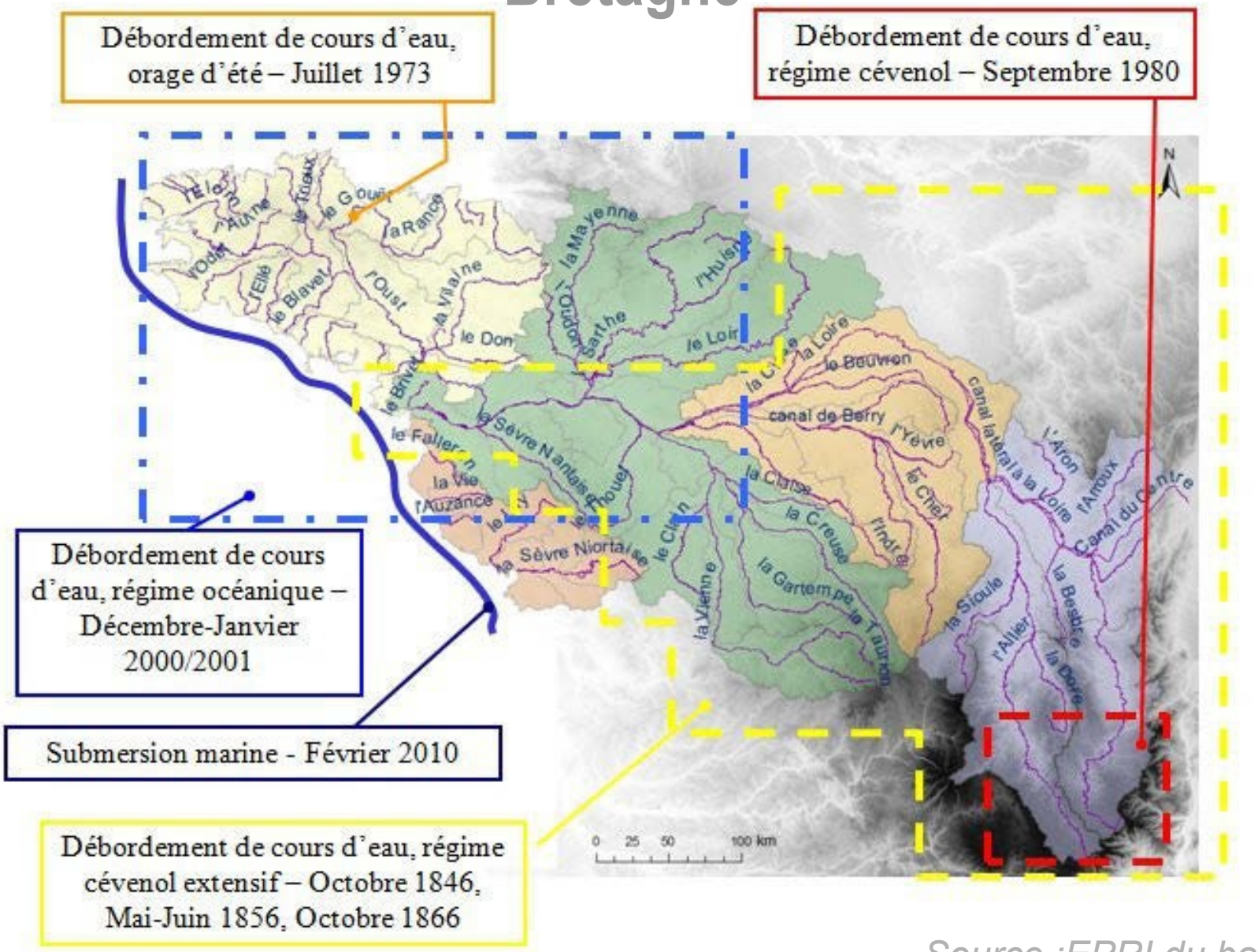

Source :EPRI du bassin Loire-Bretagne

- **Des aléas souvent combinés**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

L' état des lieux du risque

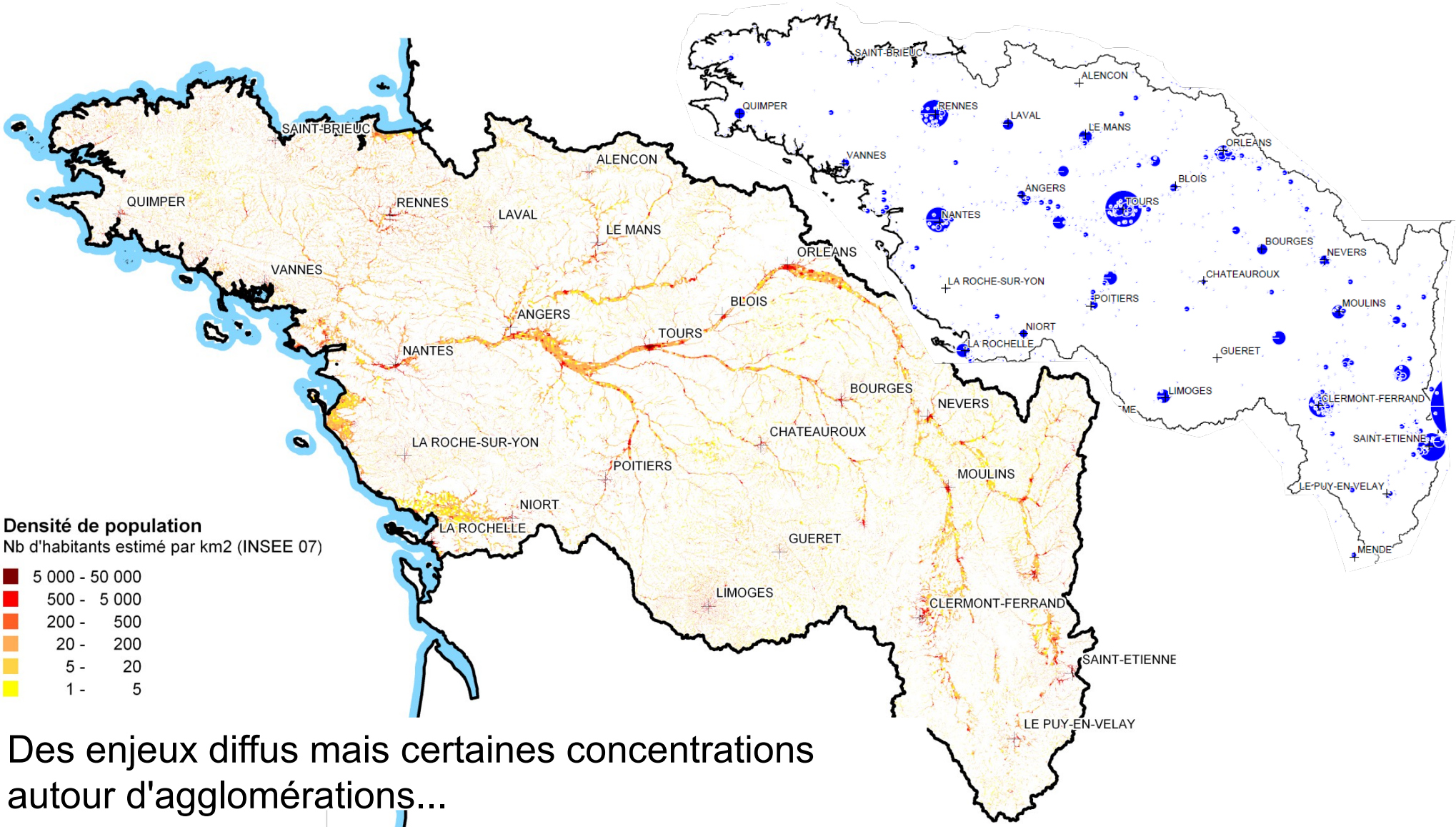

Des enjeux diffus mais certaines concentrations autour d'agglomérations...

…Une vulnérabilité accrue de certains territoires

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Sur le bassin Loire-Bretagne, des enjeux diffus, une plus forte concentration autour d'agglomérations

- **Des enjeux humains, environnementaux et économiques :**

  Les différents indicateurs produits sur la densité de population, la santé humaine et l'économie renvoient une image de l'exposition du bassin au risque d'inondation globalement identique :

  - Un risque diffus sur l'ensemble du bassin
    - 2 millions de personnes résident dans les zones potentiellement exposées au risque d'inondation
  - Une concentration des enjeux plus importante autour de plusieurs agglomérations
  - La fragilité des populations exposées aux phénomènes brutaux :
    - Submersions marines
    - Crues torrentielles
    - Ruptures de digues

Source :EPRI du bassin Loire-Bretagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire-Bretagne

122 **TRI** en France dont **22** sur le bassin LB

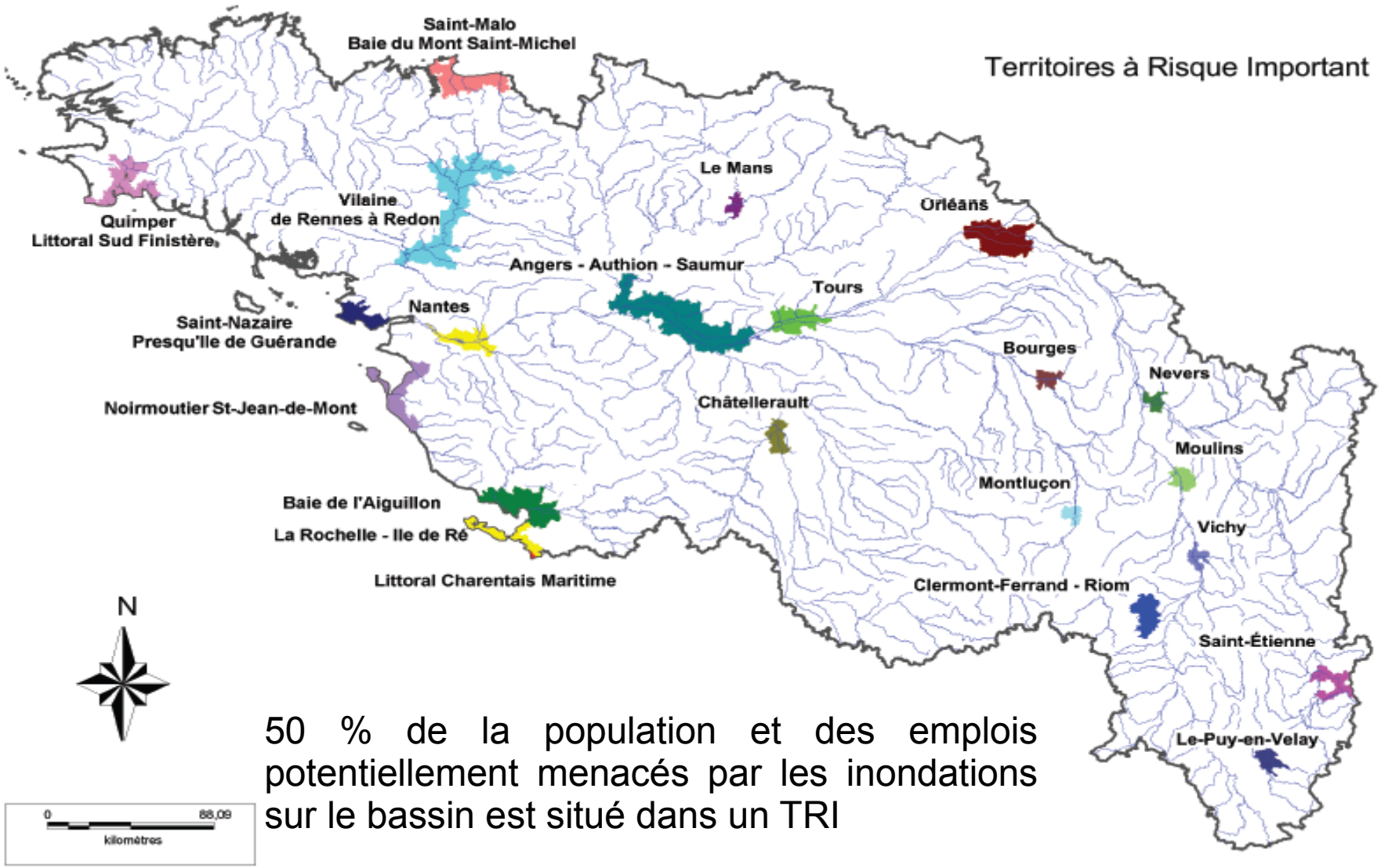

50 % de la population et des emplois potentiellement menacés par les inondations sur le bassin est situé dans un TRI

Plusieurs types d'inondations sur le bassin Seine-Normandie

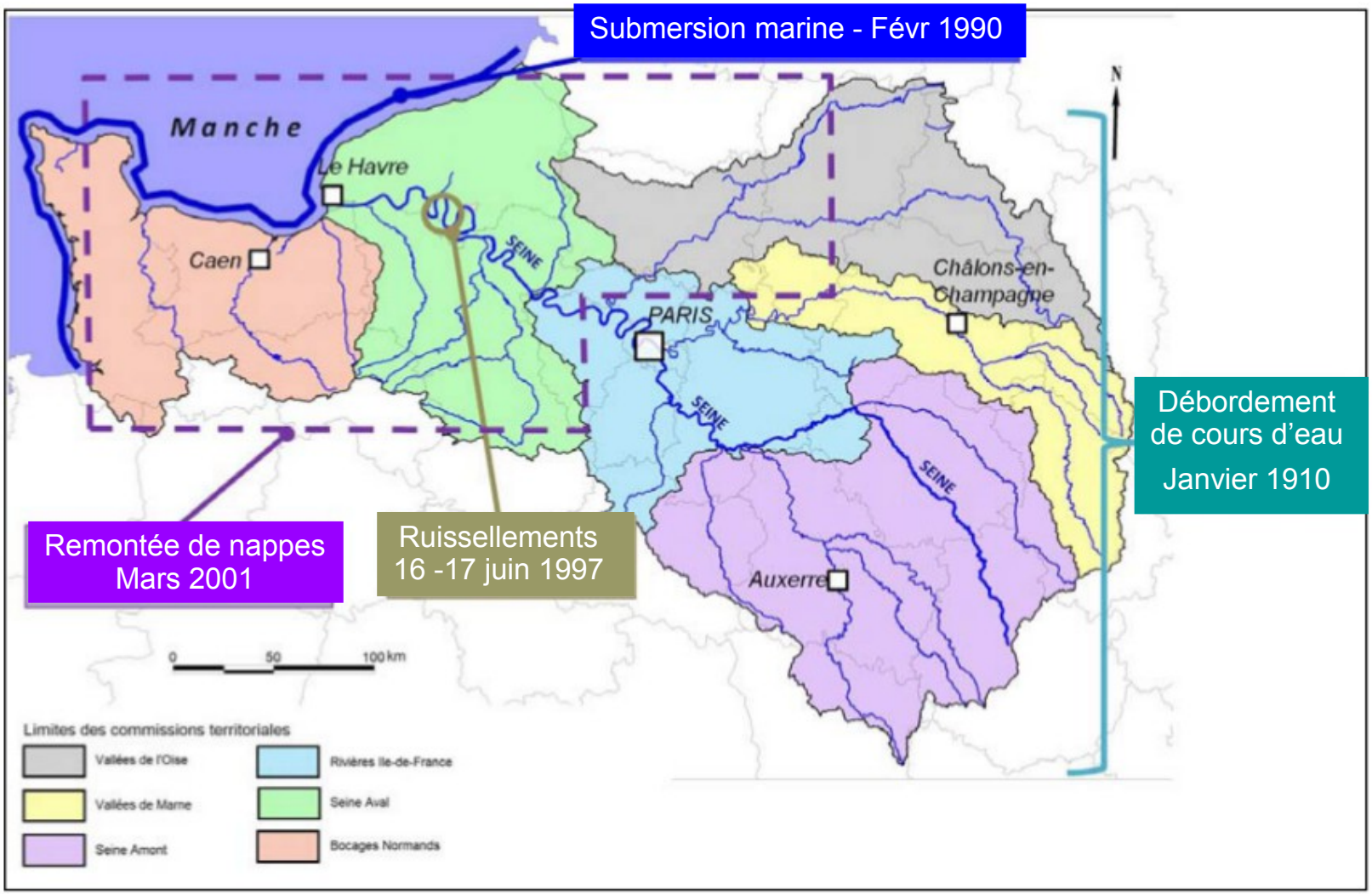

Source : EPRI du bassin Seine-Normandie

- **Des aléas souvent combinés**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Sur le bassin Seine-Normandie, une forte concentration d'enjeux

- **Des enjeux humains, environnementaux et économiques :**
  - **4,8 Millions de personnes habitent en zone inondable** soit plus de 25 % de la population du bassin
  - **Un quart des communes** possède plus de 30 % de leur population en zone inondable
  - Sur le littoral, **200 000 habitants sont soumis au risque de submersion** et dans certaines communes jusqu'à 80 % de la population réside en zone submersible
  - Le bassin accueille plus de **17 millions d'emplois** dont 3 millions localisés en zone inondable
  - Le bassin abrite **un patrimoine culturel et naturel particulièrement important** pouvant être affecté

Source : EPRI du bassin Seine-Normandie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

16 Territoires à Risques Importants d'Inondation identifiés en 2012

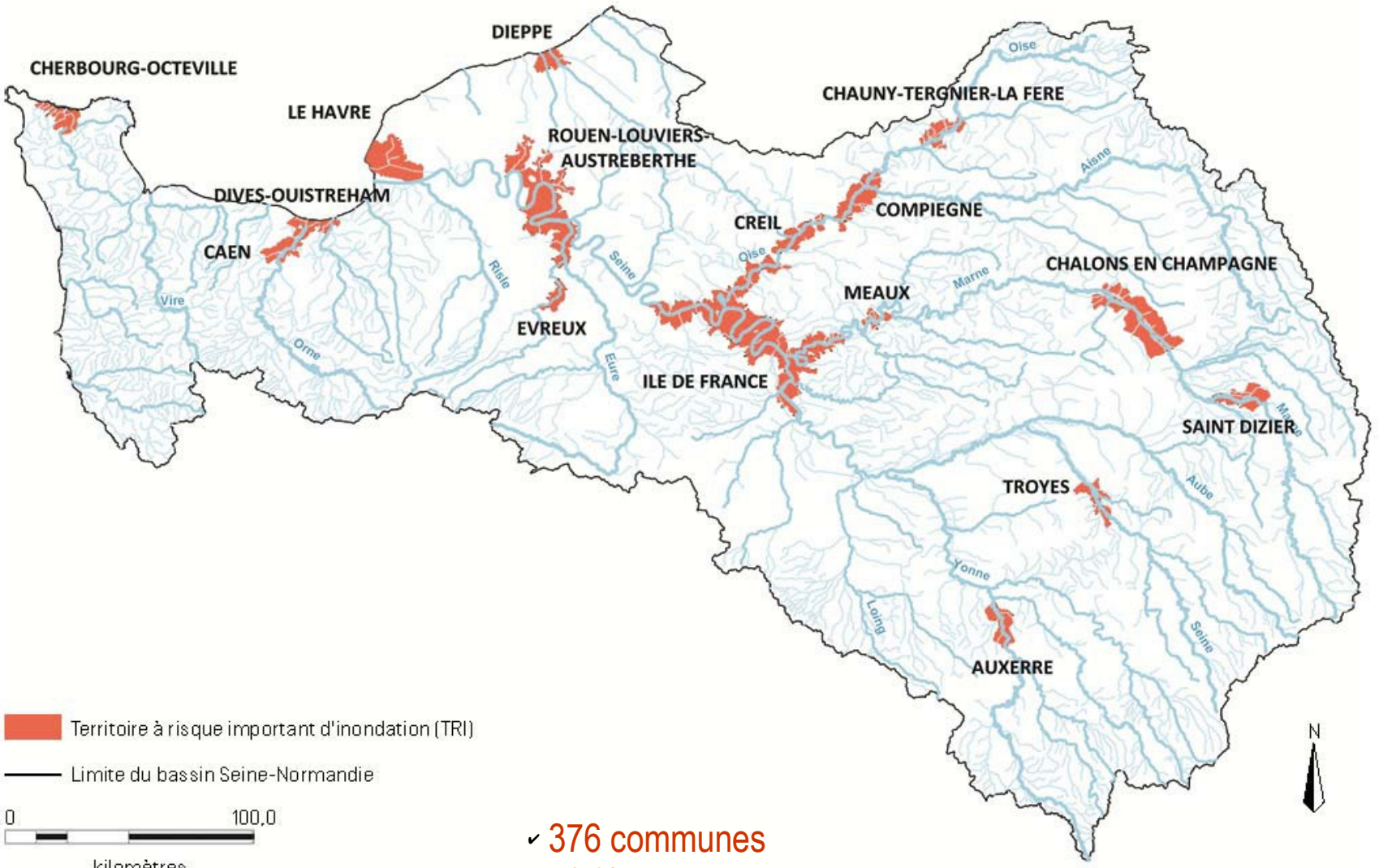

- 376 communes
- 70 % de la population exposée aux risques sur le bassin
- 72 % des emplois exposés aux risques sur le bassin

Liberté • Égalité • Frat
RÉPUBLIQUE FRANÇ
Direction ré
de l'Environ
de l'Aménagement
et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

La cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondation sur les TRI

Elle évalue quantitativement les conséquences sur les TRI de **trois scenarii d'inondation :**

- Fréquent (10 – 30 ans)
- Moyen (100 ans)
- Exceptionnel (> 1000 ans)

2 types de cartes :

- **Cartes de surfaces inondables (aléas) :** représentation de l'emprise de la crue et des hauteurs d'eau pour chaque scenario.
- **Carte de risque :** superposition des surfaces inondables avec les enjeux du territoire sur une unique carte de synthèse (représentation des enjeux inondés dans l'emprise de la crue).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

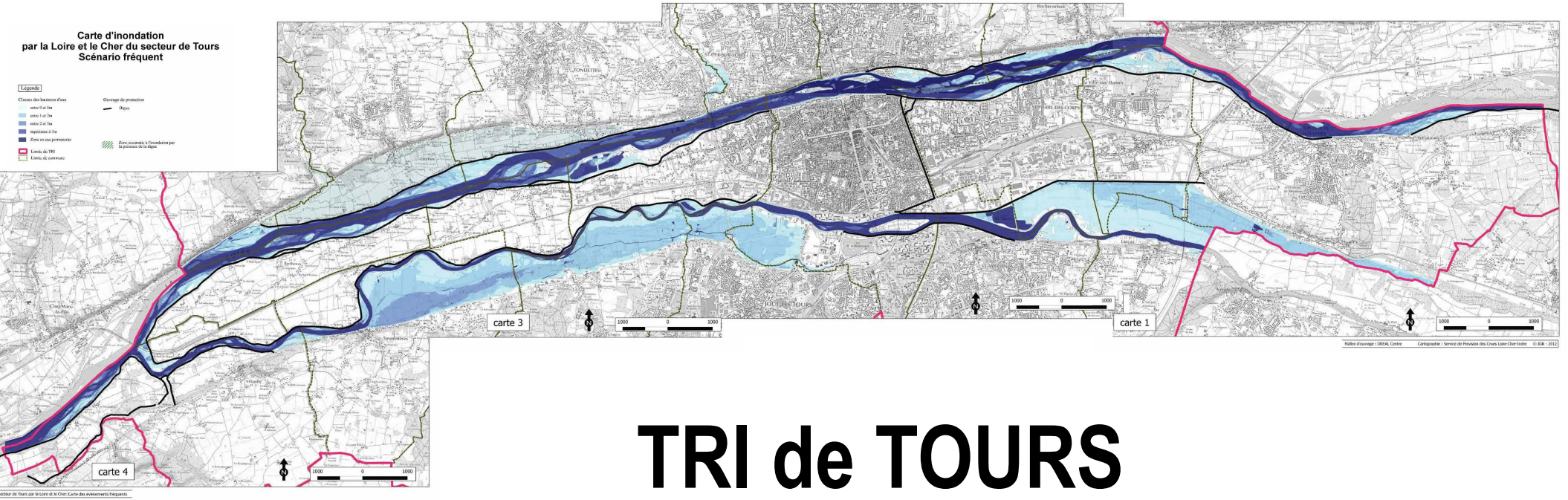

TRI de TOURS

scenario probabilité « fréquente »
(période de retour = 10 ans)

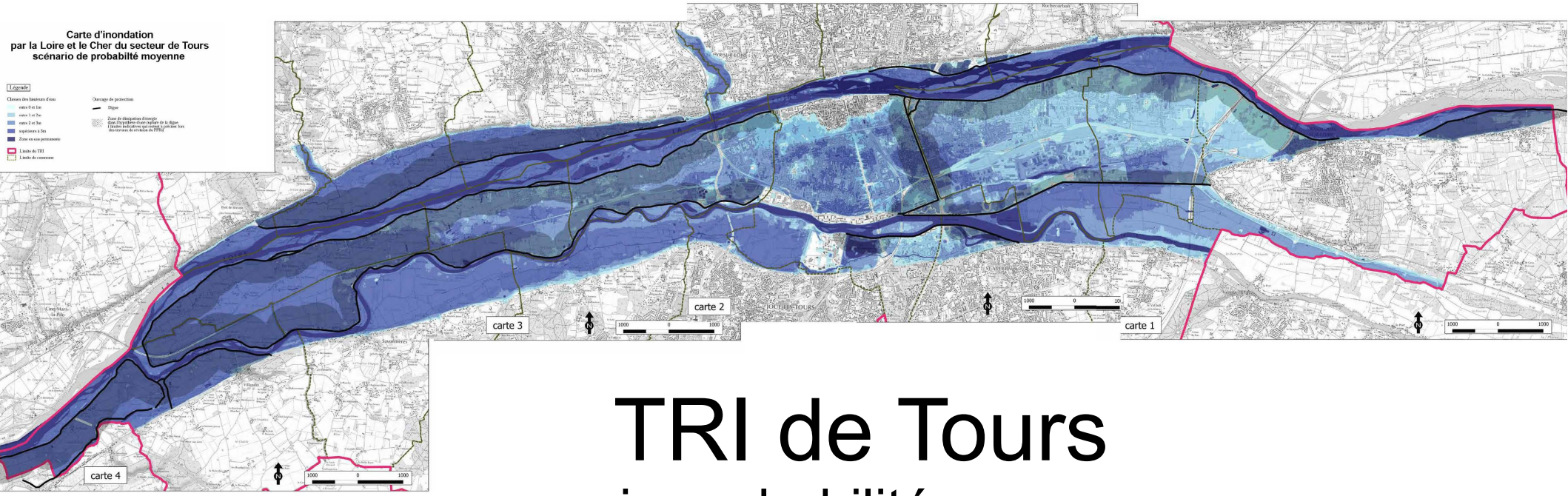

TRI de Tours

scenario probabilité « moyenne »

(= scenario du PPRi)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET

Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

CENTRE

Direction Départementale des Territoires

INDRE-ET-LOIRE

DDT 37 / SUH / EPR

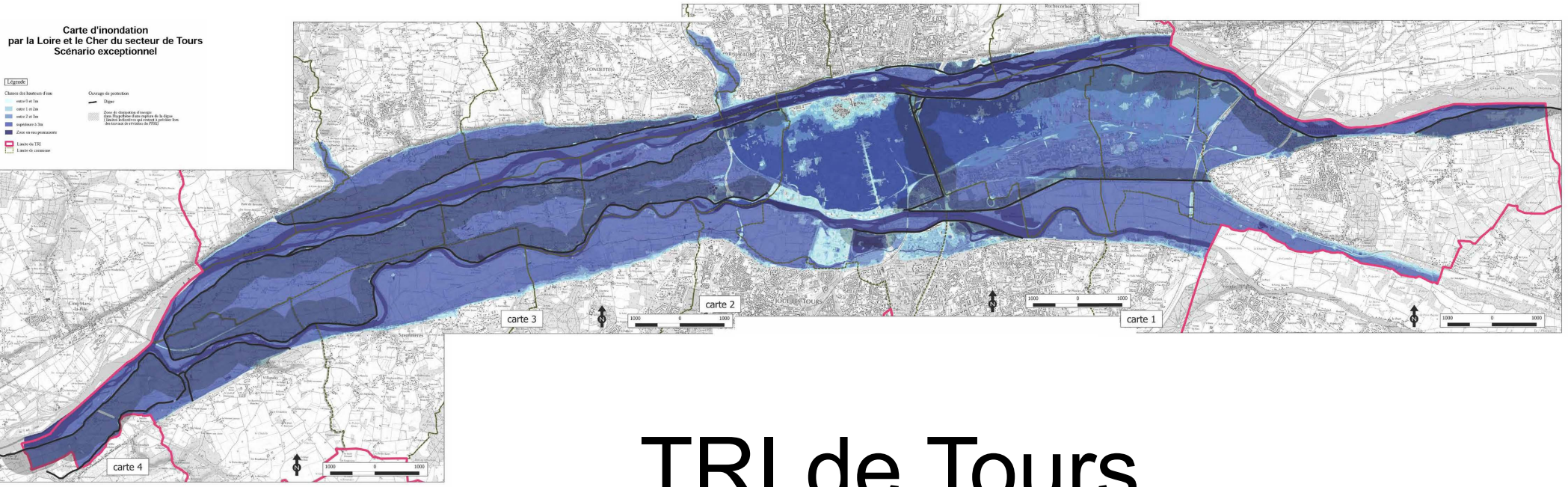

TRI de Tours

scenario probabilité « exceptionnelle »

(période de retour = 1000 ans)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET
Direction régionale de l'Environnement de l'Amémagement et du Logement
CENTRE
Direction Départementale des Territoires
INDRE-ET-LOIRE
DDT 37 / SUH / EPR

TRI de Tours- Carte de synthèse des scenarii

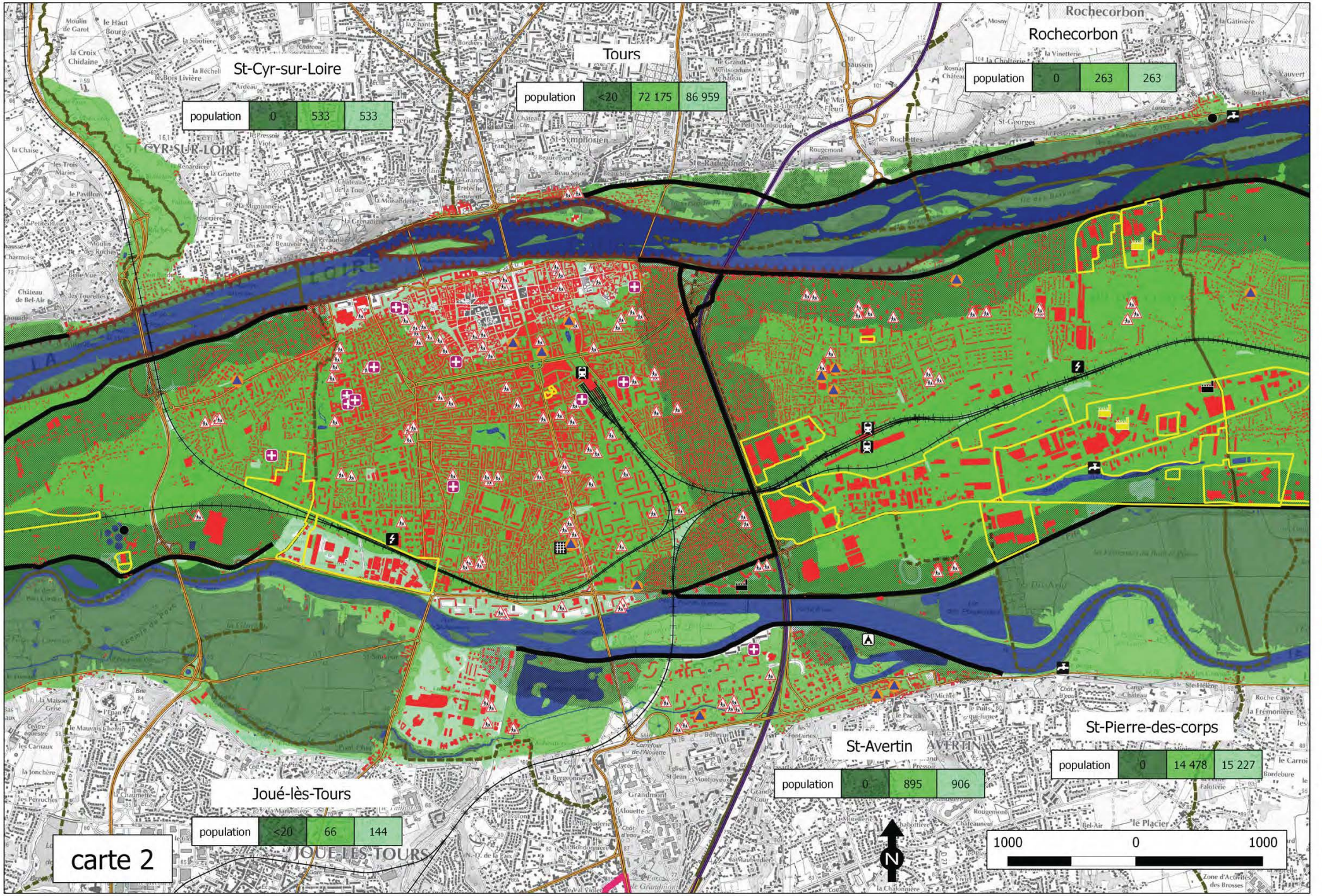

Définition d'une politique d'intervention : Le PGRI

- **Un outil majeur de la DI :**
  - Décliner le cadre national DI
  - Fixer un cadre stratégique des priorités du bassin
    - Objectifs de gestion à l'échelle du bassin à partir des objectifs et défis de la SNGRI, ambition pour le bassin et niveau d'atteinte des objectifs d'ici 2021
    - Objectifs pour chaque TRI
  - Identifier les dispositions pour atteindre les objectifs
    - Opérationnelles (expertise, animations, actions,...) avec priorités d'actions
    - Recommandations
    - Dispositions réglementaires

Définition d'une politique d'intervention : Le PGRI

- Un plan **opposable et structurant** :
  - Un PGRI pour chaque bassin hydrographique, cohérent avec l'EPRI et la cartographie TRI
  - Un PGRI opposable à l'administration et à ses décisions : doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le PGRI :
    - Les plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) et littoraux (PPRL)
    - Les programmes et décisions administratives dans le domaine de l'eau : autorisations / déclarations police de l'eau, les SAGE, y compris les PAPI
    - Les documents d'urbanisme : SCOT, PLU ou PLUi ou cartes communales en l'absence de SCOT
  - Compatibilité réciproque entre le PGRI et le SDAGE

La notion de « compatibilité » = la norme inférieure ne doit pas remettre en cause la norme supérieure

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Définition d'une politique d'intervention : Le PGRI

Le PGRI comprend :

- Le contexte, la portée et les modalités d'élaboration du document
- Les conclusions de l'EPRI
- Les objectifs généraux et les dispositions de gestion du risque d'inondation pour l'ensemble du bassin – des dispositions de nature différente :
  - Orientations et dispositions SDAGE
  - Surveillance, prévision et information
  - Réduction de la vulnérabilité des territoires
  - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque
- La description de la mise en œuvre du plan
- Une synthèse des stratégies locales élaborées ainsi que la cartographie des TRI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Articulation du PGRI et du SDAGE

- La directive inondation demande que lors de son élaboration, le PGRI soit articulé avec les politiques de gestion de l'eau
- Conformément à l'article L.566-7 du CE : le PGRI comporte une partie commune avec le SDAGE (objectifs et dispositions concernant la prévention des inondations au regard de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau)

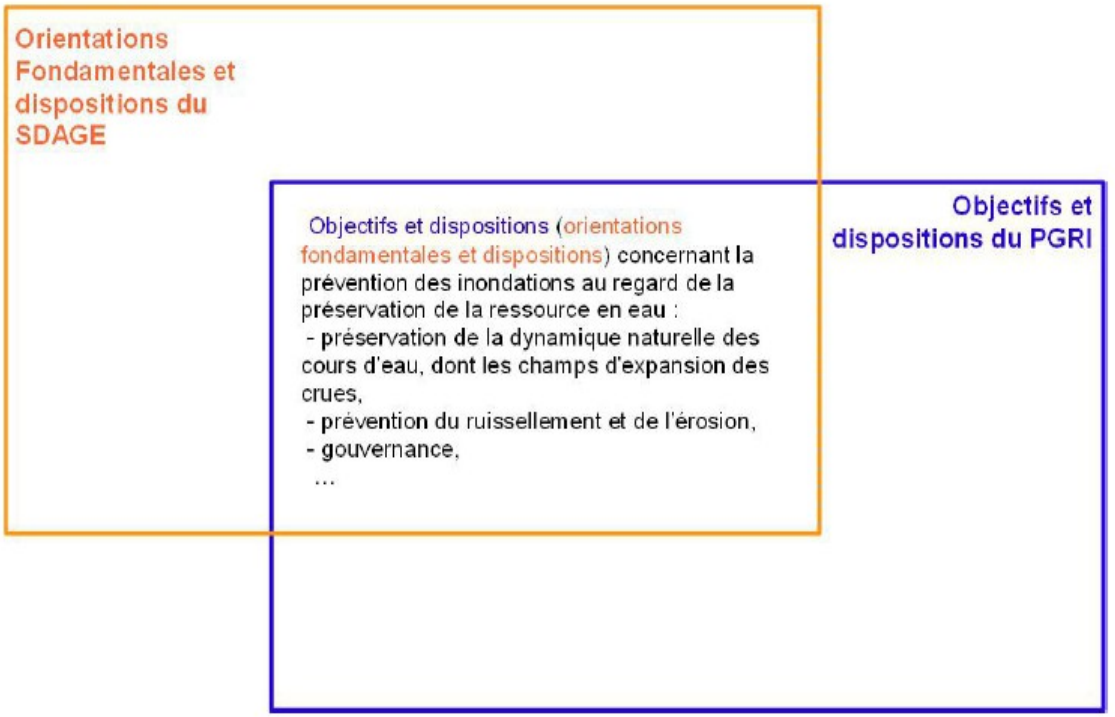

PGRI Loire Bretagne

6 Objectifs déclinés en dispositions

- Des objectifs et dispositions applicables à l'ensemble du bassin et d'autres plus spécifiques aux TRI

- Certaines dispositions sont dans la continuité du SDAGE actuel, d'autres sont nouvelles et propres au PGRI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°1

« ***Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que des zones d'expansion des crues et des submersions marines*** »

dispositions pour

► préserver les zones non urbanisées inondables de toute urbanisation nouvelle

► renforcer l'écrêtement des crues (champs d'expansion...) pour réduire la vulnérabilité de certains secteurs sensibles ,

► renforcer l'attention sur les conditions d'écoulement des cours d'eau

► interdire en zone inondable tout nouveau remblai ou nouvelle digue

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°2

«Planifier l'organisation et l'aménagement des territoires en tenant compte du risque »

dispositions pour *:*

► prendre en compte l'exposition aux inondations dans les projets d'aménagement et de développement (ex : zones potentiellement dangereuses, information sur les mesures de gestion du risque inondation avant, pendant et après la crise,...)

► mieux connaître les phénomènes et leur probabilité pour éclairer les choix en matière de développement des territoires (aléa de référence PPR, cohérence des PPR, implantation d'établissements et installations sensibles, prise en compte des populations sensibles, évacuation, ...

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°3

« *Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable*»

dispositions pour *:*

► fixer les priorités en matière de mesure de réduction de la vulnérabilité dans les constructions et équipements existants en zones inondées,

► définir les conditions (aléa) permettant de fixer les mesures imposées pour l'aménagement des bâtiments, équipements ou installations (dont ICPE) existants,

► préciser les volets des SLGRI (TRI) concernant la réduction des dommages aux biens et ceux concernant la réduction de la vulnérabilité des services et installations,

► recommander aux porteurs de SCoT (ou PLU) d'étudier le repositionnement (hors inondation des enjeux à risques importants)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°4

« Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale »

dispositions pour :

► préciser la nécessité des études préalables aux aménagements de protection contre les inondations,

► prendre en compte les limites des systèmes de protection,

► affirmer le besoin de coordination des politiques de gestion du trait de côte et celles (SLGRI) des protections contre les submersions marines,

► rappeler les engagements des maîtres d'ouvrages de protections à retrouver dans les SLGRI et demander, au regard de la mise en œuvre des dispositions législatives (loi MAPTAM et compétence GEMAPI), l'unicité de maîtrise d'ouvrage et de gestion des ouvrages dans une zone cohérente protégée.

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°5

« Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation »

dispositions pour répondre aux enjeux d'information:

► au travers des SAGE (volet « culture du risque inondation »),

► au travers des SLGRI (volet « communication »)

► par le maire, tous les 2 ans, en application de l'article L. 125-2 du Code de l'environnement,

► par la promotion des plans familiaux de mise en sécurité au travers des DICRIM

► à l'intention des acteurs économiques, en partenariat collectivités/ chambres consulaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Loire Bretagne

Objectif n°6

« ***Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale*** »

dispositions pour préciser :

► le cadre et les priorités de la prévision des inondations,

► les volets à intégrer dans les SLGRI :

- mise en sécurité des populations,
- vulnérabilité du patrimoine culturel
- les retours d'expériences,
- continuité d'activités des services et réseaux,
- continuités d'activités des établissements hospitaliers
- mise en sécurité des services utiles à un retour rapide à la normale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Seine-Normandie

- 3 objectifs en réponse à la Stratégie Nationale :

  - Réduire la vulnérabilité des territoires

  - Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

  - Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

- 1 objectif transversal :

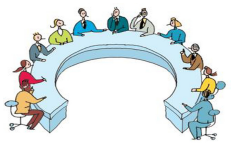

  - Mobiliser tous les acteurs, via le maintien et le développement de la culture du risque

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Seine-Normandie

Objectif n°1

« Réduire la vulnérabilité des territoires »

- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur l'existant :
  - Développer des diagnostics de qualité et trouver des solutions
    => A l'échelle :
    - des territoires : dans les SCOT et PLU, PLUi
    - des bâtiments : habitations, habitat collectif, établissements recevant du public
    - des activités économiques
- Renforcer et partager la connaissance sur la vulnérabilité
  => missions des EPTB et des stratégies locales
- Éviter, réduire, compenser l'impact des nouveaux projets en lit majeur des cours d'eau
  => appliquer la doctrine et suivre les compensations
  => communication prioritaire sur les TRI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Seine-Normandie

Objectif n°2

« Agir sur l'aléa pour réduire le coût des inondations »

- Préserver les espaces de débordements des cours d'eau :
  - Préserver les zones humides et les zones d'expansion des crues
  - Concilier restauration des cours d'eau et gestion des inondations
  - Privilégier le ralentissement dynamique
  - Ralentir le ruissellement des eaux pluviales
  - Logique d'action à l'échelle du bassin versant
- Prévenir les ruissellements : gestion et rétention à la parcelle
- Faire face aux submersions marines :
  - Effort de connaissance
  - Rôle des PPR littoraux
  - Stratégies intégrées
- Ouvrages de protection : recours de manière raisonnée, connaissance et gestion à renforcer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Seine-Normandie

Objectif n°3

« Raccourcir fortement le délai de retour à la normale
Augmenter la résilience des territoires »

- Connaître et améliorer la résilience des territoires :
  - Réseaux d'infrastructures : eau, gaz, électricité, transports
  - Réseaux de services : santé, déchets, alimentation, carburants,...
- Planifier et concevoir des projets d'aménagement résilients :
  - Maîtriser l'urbanisation en zone inondable
  - Capitaliser des données sur les enjeux dans les SCOT
  - Concilier développement portuaire et gestion des risques d'inondation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

PGRI Seine-Normandie

Objectif n°4

« Mobiliser tous les acteurs, via le maintien et le développement de la culture du risque »

- Développer la sensibilisation et l'accès à l'information

  => Publics cibles : maires, citoyens,socio-professionels

- Affirmer et conforter le rôle des SAGE existants
- Renforcer la gouvernance
- Développer la culture du risque :
  - Formation professionnelle et éducation citoyenne
  - Faire du risque une composante culturelle des territoires
  - Faire comprendre l'impact sur les inondations des atteintes à l'environnement – thèmes prioritaires : changement climatique et zones humides

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Calendrier des premiers PGRI

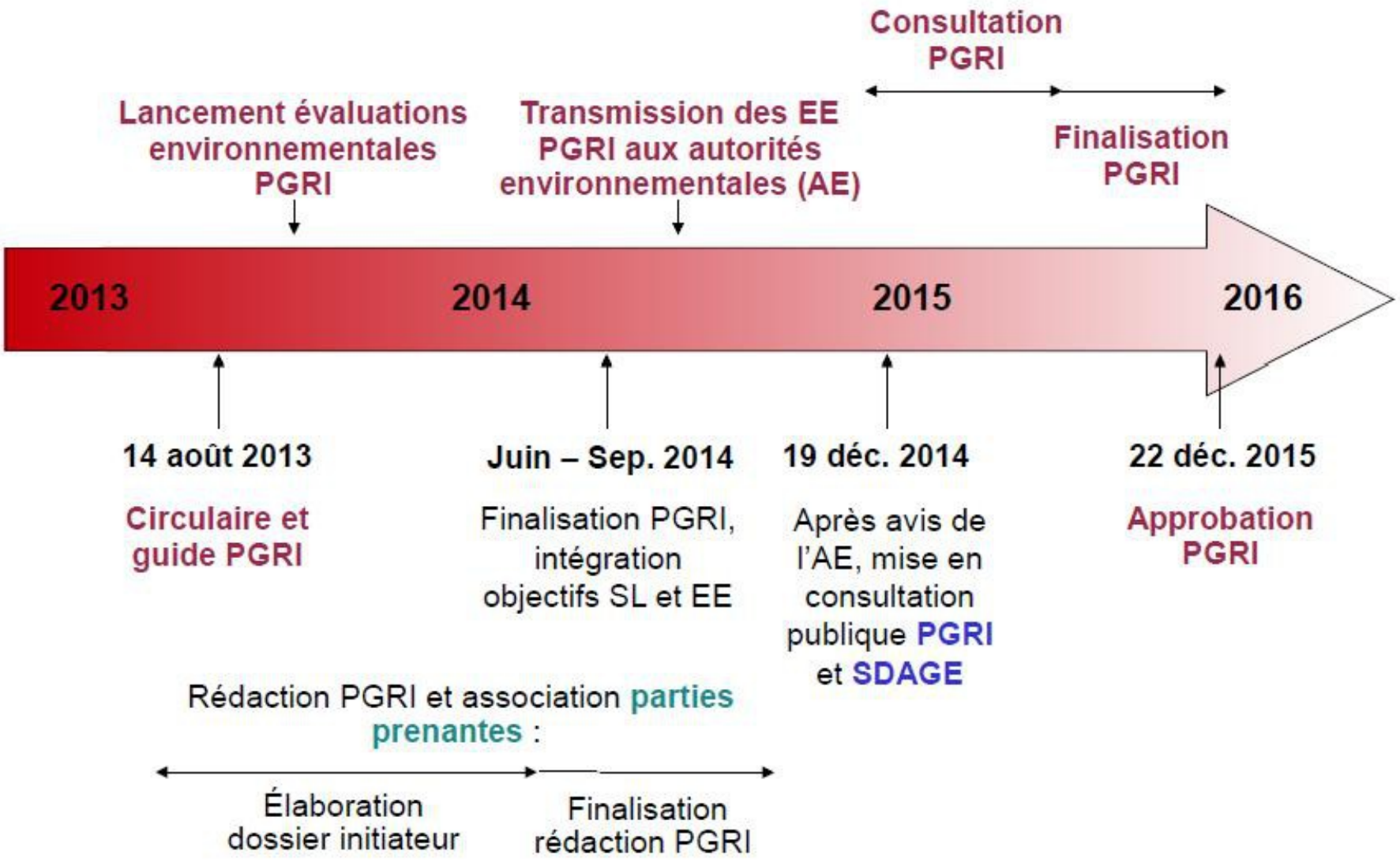

Liberté • Égalité • Fra
RÉPUBLIQUE FRANÇ

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Consultation sur le projet de PGRI

1er semestre 2015 :

- Consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015
- Consultation des parties prenantes
- Réunions d'informations

2ème semestre 2015 :

- Consolidation du projet de PGRI (volet suivi, …)
- Analyse des avis, adaptation du projet de PGRI
- Approbation avant le 22 décembre 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

Merci de votre attention

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE-VAL DE LOIRE